



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVS - 10.07.2020

Numéro de publication: KK04-0000013242

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Conthey,
Route Cantonale 285, 1963 Vétroz

Etat de collocation et inventaire PRODI CUISINES KUCHEN SA

Débiteurs:

PRODI CUISINES KUCHEN SA
Zone industrielle, 1955 Chamoson
Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 30.07.2020

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 20.07.2020